

Annexe II

Propositions académiques pour l'inscription au tableau d'avancement à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés hors classe - Année scolaire

ACADÉMIE DE

DISCIPLINE :

Rang de présentation	Nom et Prénom	Date de naissance	Établissement d'exercice	Fonctions assurées	Échelon au 31 décembre de l'année précédant la promotion Date de promotion à cet échelon	Date et mode d'accès dans l'échelle de rémunération des professeurs agrégés	Titres et diplômes	BARÈME						Observations
								Note pédagogique sur 60	Points d'échelon au 31 décembre de l'année précédant la promotion	Points liés au mode d'accès	Points liés aux titres et diplômes	Points liés à l'affectation dans un établissement classé en ZEP, collège « ambition réussite » ou à l'exercice de fonctions de chef de travaux	Total barème	

Avis de la CCMA
Réunie le :

Fait à
Le

Signature de l'autorité compétente